



HAL
open science

Master Géographie, environnement, territoires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie, environnement, territoires. 2015, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02040973

HAL Id: hceres-02040973

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040973v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Géographie, environnement, territoires

- Université Lumière - Lyon 2 (déposant)
- Université Claude Bernard Lyon 1 – UCBL
- Université Jean Moulin Lyon 3
- Ecole normale supérieure de Lyon - ENS Lyon

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humains et sociales

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Claude Bernard Lyon 1 – UCBL ; Ecole normale supérieure de Lyon - ENS Lyon

Le master *Géographie, environnement, territoires* (GET) est constitué d'une année de M1 en tronc commun et de deux spécialités en M2 : *Interface-nature-société* (INS) et *Connaissance, gestion, mise en valeur des espaces aquatiques continentaux* (COGEVAL'EAU), chacune de ces spécialités proposant un parcours recherche (dit « professionnalisant long ») et un parcours pro (dit « professionnalisant court »). Il est porté par l'Université Lumière - Lyon 2, et est cohabilité avec Lyon 1, Lyon 3 et l'ENS LSH de Lyon. Les sites d'enseignement sont à Lyon et pour le M2 COGEVAL'EAU à Mâcon. Les objectifs pédagogiques et scientifiques de la formation oscillent entre une volonté de « dé-spécialisation » affichée pour l'une de ses spécialités (INS) et une spécialisation de fait pour l'autre (COGEVAL'EAU), entre interdisciplinarité revendiquée et un certain cloisonnement disciplinaire maintenu dans les faits.

Avis du comité d'experts

La structure de la formation apparaît difficilement lisible. Si elle est qualifiée dans le dossier de « structure en Y », c'est en réalité un Y complexe qui est proposé, chacune de ses branches se subdivisant en réalité en 2. Le M1 est une année de tronc commun, mais des pré-spécialisations sont proposées par des jeux d'options préparant aux deux spécialités du M2, ce qui est tout à fait recevable et ne pose pas problème. Mais chacune des deux spécialités de M2 se subdivise en réalité en un parcours recherche et en un parcours pro. Si cela offre de la souplesse et des passerelles aux étudiants pour construire leur formation et leurs choix d'orientation professionnelle in itinere, cela pose en revanche question quant à la lisibilité de l'ensemble mais surtout quant à la cohérence de ces deux spécialités. Il apparaît au vu du dossier que la spécialité INS est plus fortement marquée recherche (ancien DEA), alors que la spécialité COGEVAL'EAU est plus marquée pro. Un autre problème de lisibilité (en même temps que de concurrence) apparaît avec l'existence d'un M1 INS à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Le positionnement de la formation dans son environnement de recherche est satisfaisant. Le master est adossé à l'Unité mixte de recherche *Environnement, Ville, Sociétés* principalement, ainsi qu'à l'UMR Archéorient. Les thématiques de ce master s'insèrent parfaitement dans les domaines de recherche de ces deux UMR.

Le positionnement de la formation dans son environnement socio-économique semble encore un peu fragile et ténu pour le moment. Pour les spécialités pro, si quelques partenariats existent (dans le cadre de COGEVAL'EAU notamment), ceux-ci sont encore récents. Ils demandent donc à être pérennisés, et de nouveaux liens, plus denses et soutenus, sont à tisser avec l'environnement socio-économique, afin d'ancrer plus fortement la place des spécialités professionnalisantes.

Le positionnement du master GET dans son établissement est satisfaisant, mais l'articulation avec les autres établissements lyonnais de co-habilitation pose en revanche problème. Cette « incohérence institutionnelle » constitue un point important à améliorer, ce qui semble devoir être fait dans le cadre de la COMUE.

Le master GET est bien organisé avec un responsable de master et trois responsables d'années. Ce pilotage apparaît donc correct mais insuffisamment formalisé néanmoins. Le nouveau responsable du master a réalisé un vrai travail d'auto-évaluation appréciable à la lecture du dossier. Par contre, l'équipe pédagogique du master est exclusivement formée d'enseignant chercheurs de la section 23. Alors que la fiche RNCP met en avant deux domaines d'activité (géographie et aménagement du territoire), aucun EC de la section 24 n'intervient dans le master.

L'implication des acteurs de la recherche est satisfaisante, à travers les enseignants-chercheurs et chercheurs qui interviennent dans ce master, à travers les stages de recherche et la participation des étudiants à des programmes de recherche.

L'implication de professionnels extérieurs est en revanche à géométrie très variable : importante pour COGEVAL'EAU ; très insuffisante pour INS (y compris dans le parcours professionnel) et pour le master 1, ce qui constitue un réel point faible de la formation.

L'attractivité du master GET est bonne et les effectifs solides et stables, aussi bien en master 1 (42-45 étudiants/an) qu'en master 2 (35-37).

En revanche, les débouchés et l'insertion professionnelle sont nettement moins convaincants. Seuls des « types d'emplois accessibles » sont évoqués, mais aucun exemple précis d'embauche de lauréats des deux spécialités de master n'est donné. En outre, les intitulés très génériques comme « chargé de mission » ou « chargé d'études » ne permettent pas de cerner les débouchés précis du master. Pour ce qui est des poursuites d'études, on note un nombre très faible de poursuites en thèse (3 seulement en 2012-2013 sur 35 inscrits en M2 en 2011-2012), ce qui apparaît minime pour une formation donnant pourtant une place centrale à la recherche et à l'initiation aux métiers de la recherche.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La recherche est dans l'ensemble bien articulée à ce master. Tout d'abord via les laboratoires de recherche de qualité auxquels il est adossé et par les enseignants-chercheurs et chercheurs de grande qualité qui en constituent l'équipe pédagogique. Ensuite par la place faite à la recherche dans le master, en M1 comme en M2.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation occupe une place inégale dans ce master (assez bonne pour COGEVAL'EAU, très faible et structurellement lacunaire pour INS), elle apparaît inachevée et reste donc à affirmer et développer.
Place des projets et stages	La place des stages est insuffisante. Pour ceux qui s'orientent vers un parcours pro, seul un stage en M2 est obligatoire (il n'est que conseillé en M1). Les stages ne sont pas obligatoires en parcours recherche. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage et d'une soutenance orale. Un projet tuteuré est mis en place, mais seulement pour la spécialité COGEVAL'EAU en M2.
Place de l'international	La place de l'international est correcte, grâce à des partenariats avec des établissements étrangers qui permettent une mobilité des étudiants, et grâce à un cours disciplinaire dispensé en anglais en M1 qui permet aux étudiants de se familiariser utilement avec le vocabulaire propre aux domaines de la géographie et de l'environnement en langue anglaise.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités de recrutement sont cohérentes et adaptées. A travers le choix d'une UE libre, les étudiants venant de filières hors SHS peuvent s'acculturer au début de leur M1.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont dans l'ensemble adaptées aux objectifs de la formation. Certains aspects seraient néanmoins à renforcer (stage, apprentissage pour les parcours pro). L'enseignement des outils numériques indispensables au domaine professionnel de l'environnement est présent dans la maquette (C2i métiers de l'environnement, SIG, DAO, etc.).
Evaluation des étudiants	L'évaluation utilise la palette classique des modalités d'évaluations. La composition des jurys est conforme aux pratiques en vigueur.

Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il n'existe pas de livret de l'étudiant ou autre dispositif similaire.</p> <p>La fiche RNCP existe uniquement pour les spécialités de M2. Elle est renseignée, dans l'ensemble, avec précision. Un supplément au diplôme présente les objectifs et caractéristiques principaux du M1 et d'une seule des deux spécialités de M2.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est essentiellement le fait des enquêtes SESAP (effectuées par l'établissement). Un dispositif complémentaire est évoqué via l'association des anciens étudiants du Master COGEVAL'EAU, mais sans guère de précision sur la nature, la fréquence et l'efficacité des actions entreprises.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le master n'est pas doté d'un conseil de perfectionnement. Une réunion annuelle est évoquée pour la spécialité COGEVAL'EAU. Il serait souhaitable de formaliser cela en un Conseil de perfectionnement ou Comité de pilotage qui se réunirait EN COURS D'ANNEE afin d'apporter des ajustements de manière plus réactive.</p> <p>Pas de procédure spécifique d'autoévaluation.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Spécificité et positionnement de « niche » de COGEVAL'EAU.
- Articulation intéressante entre les problématiques SHS et environnementales.
- Des effectifs solides.

Points faibles :

- La gouvernance et le portage institutionnel fragmentés, qui manifestent une absence de pilotage cohérent, une concurrence entre établissements lyonnais et un engagement en moyens humains et financiers à géométrie très variable selon les établissements.
- Un certain manque de cohérence dans le positionnement choisi à l'échelle de la mention. Le principe d'une « dé-spécialisation » est discutable (l'employabilité de généralistes est-elle mieux assurée que celle de spécialistes ?), mais pourquoi pas. En revanche, si la spécialisation est jugée néfaste, pourquoi faire cohabiter au sein d'un même Master une spécialité fondée sur le principe de « dé-spécialisation » et une autre spécialité fondée sur le principe inverse de « spécialisation » ?
- Une professionnalisation inachevée et des débouchés professionnels flous et insuffisamment renseignés.
- La lisibilité et la cohérence internes du Master GET. Le Y complexe produit une confusion entre orientation professionnalisante et orientation recherche, chacune des deux spécialités proposant ces deux choix.

Conclusions :

Une formation marquée par une forte dissymétrie entre les deux spécialités, l'une fonctionnant bien mieux et étant nettement mieux renseignée que l'autre.

Une formation dont la cohérence d'ensemble est à renforcer. Aussi bien la cohérence en termes d'organisation interne (spécialités, parcours) que la cohérence en termes de gouvernance entre les différents établissements co-habilités. Ce double manque de cohérence nuit en effet au potentiel de développement du master GET, dont la lisibilité et le portage institutionnel paraissent aujourd'hui mal assurés. La restructuration en cours dans le cadre de la COMUE devra améliorer la cohérence d'ensemble.

Éléments spécifiques des spécialités

COGEVAL'EAU

Place de la recherche	La recherche est bien articulée à cette spécialité. Tout d'abord via les laboratoires de recherche de qualité auxquels il est adossé et par les enseignants-chercheurs et chercheurs de grande qualité qui en constituent l'équipe pédagogique. Ensuite par la place faite à la recherche. Néanmoins, pour les poursuites doctorales, le dossier affiche quelques contradictions : p. 13, on lit que « 1 à 10 étudiants poursuivent en thèse par an », ce qui est très élevé, mais les pourcentages indiqués dans les fiches statistiques sont de 5,56 % en INS et de 5,88 % en COGEVAL'EAU, ce qui fait beaucoup moins. Le taux de financement des thèses de doctorat est également élevé.
Place de la professionnalisation	Le souci de professionnalisation occupe une place assez satisfaisante dans cette spécialité, surtout dans le parcours pro (à travers stage et projet tuteuré). On peut toutefois regretter que cette professionnalisation apparaisse inachevée, la spécialité n'intégrant que très peu d'inscrits en formation continue et n'étant pas ouverte à l'alternance.
Place des projets et stages	La place des stages est correcte mais pourrait être amplifiée. Pour ceux qui s'orientent vers un parcours pro, seul un stage en M2 est obligatoire. Les stages ne sont pas obligatoires en parcours recherche. Un projet tuteuré est mis en place pour la spécialité COGEVAL'EAU. Mais des interrogations subsistent à la lecture du dossier sur les volumes horaires enseignés car les totaux par année ne sont jamais précisés : le dossier indique pour COGEVAL'EAU (p. 17) « 350h entre janvier et mars » de projet tuteuré, ce qui revient à 35h par semaine consacrés à ce projet, dont 100h de TP pour le suivi de ce projet. Le total du Master 2 est de 495h en Pro et 535h en recherche, des volumes très élevés pour des Master 2 SHS, qui dépassent les cadrages ministériels : qui finance le dépassement ?
Place de l'international	Le dossier ne dit pas grand-chose sur la place de l'international spécifiquement dans la spécialité COGEVAL'EAU.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités d'enseignement sont dans l'ensemble adaptées aux objectifs de la spécialité. Certains aspects seraient néanmoins à renforcer (stage, apprentissage pour le parcours pro).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont dans l'ensemble adaptées aux objectifs de la spécialité. Certains aspects seraient néanmoins à renforcer (stage, apprentissage pour le parcours pro).
Evaluation des étudiants	L'évaluation utilise la palette classique des modalités d'évaluations. La composition des jurys est conforme aux pratiques en vigueur.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'existe pas de livret de l'étudiant ou autre dispositif similaire. La fiche RNCP est renseignée, dans l'ensemble, avec précision. Un supplément au diplôme présente les objectifs et caractéristiques principaux de la spécialité de M2 COGEVAL'EAU.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est essentiellement le fait des enquêtes SESAP (effectuées par l'établissement). Un dispositif complémentaire est évoqué via l'association des anciens étudiants du Master COGEVAL'EAU, mais sans guère de précision sur leur nature, leur fréquence et leur efficacité.

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La spécialité COGEVAL'EAU n'est pas dotée d'un conseil de perfectionnement.</p> <p>Un système d'évaluation (plate-forme en ligne d'autoévaluation par les étudiants : les résultats détaillés sont fournis dans le dossier) des UE, mais aussi des conditions d'enseignement sur les différents sites, pour COGEVAL'EAU ; système abouti.</p>
---	--

Interface, nature, société

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche est bien articulée à la spécialité INS, qui est un ancien DEA et fait figure, encore aujourd'hui et en dépit d'un parcours pro, de spécialité à dominante recherche. Tout d'abord via les laboratoires de recherche de qualité auxquels il est adossé et par les enseignants-chercheurs et chercheurs de grande qualité qui en constituent l'équipe pédagogique. Ensuite par la place faite à la recherche dans le Master, en M1 comme en M2. Le travail de « participation à la vie de la recherche » est intéressant.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le souci de professionnalisation occupe une place insuffisante dans cette spécialité. Le stage de recherche n'est que facultatif et la place des professionnels extérieurs au monde académique est très faible. La professionnalisation devrait être amplifiée.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des stages est insuffisante. Pour ceux qui s'orientent vers un parcours pro, seul un stage en M2 est obligatoire. Les stages ne sont pas obligatoires en parcours recherche. C'est là une dimension à renforcer. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage et d'une soutenance orale.</p> <p>Pas de projet tuteuré pour la spécialité INS.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Le dossier ne dit pas grand-chose sur la place de l'international spécifiquement dans la spécialité INS.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les modalités de recrutement sont cohérentes et adaptées.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement sont dans l'ensemble adaptées aux objectifs de la spécialité. Certains aspects seraient néanmoins à renforcer (stage, apprentissage pour le parcours pro).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation utilise la palette classique des modalités d'évaluations. La composition des jurys est conforme aux pratiques en vigueur.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il n'existe pas de livret de l'étudiant ou autre dispositif similaire.</p> <p>La fiche RNCP est renseignée, dans l'ensemble, avec précision. Pas de supplément au diplôme.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est essentiellement le fait des enquêtes SESAP (effectuées par l'établissement). Les documents de suivi établis par l'Université Lyon 2 ne permettent pas d'avoir une idée de l'insertion professionnelle. Le suivi des anciens est absent pour INS.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La spécialité INS n'est pas dotée d'un conseil de perfectionnement. La procédure d'autoévaluation consiste en réalité en un bilan écrit d'échanges tout au long du semestre. Le dossier reconnaît qu'il n'y a pas de bilan du S4 et de dispositif équivalent à celui de COGEVAL'EAU qu'il serait bon d'adopter : « évaluation balbutiante » selon les propres mots du dossier.</p>

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION –
Observations de portée générale

Pasteur

Mention : Géographie, Environnement et Territoires

Pas d’observations.

Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2

